

**Compte-rendu de la réunion du jeudi 18 février 2016
avec le service de l'Action Educative de la CASPE 6^e et 14^e**
(Circonscription des Affaires Scolaires et de la Petite Enfance du 6^e et 14^e arrondissement)

La réunion s'est tenue à l'école maternelle Jean Dolent de 18h30 à 19h45.

Etaient présents :

- Mickael ALVAREZ, Section Action Educative de la CASPE
- Joël LE MORELLEC, Section Action Educative de la CASPE
- Sophie LAFONTAINE, Représentante FCPE des parents d'élèves
- Robert LUGNE, Représentant AIP des parents d'élèves

Objet de la réunion :

Cette réunion était à l'initiative de la section Action Educative de la CASPE qui pilote le budget participatif pour notre arrondissement. L'objet de la réunion était d'avancer avec les représentants des parents d'élèves sur les projets de l'insonorisation du réfectoire et du parking à trottinettes.

1. Insonorisation du réfectoire

Messieurs Alvarez et Le Morellec nous présentent les actions engagées à ce jour :

a. Répartition dans la salle

Mise en place avec Sandrine Raynaud d'une meilleure répartition des enfants dans le réfectoire lors des repas pour faciliter la diffusion du bruit. L'amélioration du confort acoustique s'est ressentie dès la mise en place de cette mesure.

b. Ateliers-jeux

Animation d'ateliers-jeux avec les enfants pour les sensibiliser à la question du bruit comme le repérage dans l'espace les yeux bandés en fonction d'un niveau sonore plus ou moins important. Dans le cadre de la recherche de solutions avec les enfants, il y a été convenu de fabriquer un « monsieur bruit » qui sourit quand l'ambiance est calme et qui devient triste quand le bruit est trop fort. Un feu rouge en carton pourra également être actionné quand le bruit dans le réfectoire devient insupportable. Il a été convenu que c'est un enfant qui sera désigné pour décider d'actionner ou pas le « monsieur bruit » et le feu rouge.

c. Solutions techniques

Pour les solutions techniques, Messieurs Alvarez et Le Morellec nous présentent un document intitulé « Rapport de conseils pour l'amélioration du confort acoustique d'un réfectoire » établi par le BET (Bureau d'Etudes Techniques) GENERAL ACOUSTICS à la demande de la SLA (Section Locale d'Architecture) du 14^e arrondissement de Paris.

Ce rapport préconise les solutions suivantes :

1. Le remplacement des dalles de faux-plafond

Le remplacement des dalles de faux-plafond est préconisé seulement si celles-ci ont un coefficient d'absorption acoustique inférieur à 0,9. De ce fait, La SLA va procéder à l'analyse des dalles de faux-plafond.

2. La pose de panneaux absorbants sur les murs

La pose de panneaux absorbants sur les murs est préconisée par le BET qui a réalisé une simulation visuelle. Les représentants des parents d'élèves proposent que ces panneaux, positionnés sous le plafond, aient tous la même hauteur afin de former une frise régulière homogène et qu'ils ne descendent pas plus bas que le haut des portes pour pouvoir continuer à mettre des affiches sur les murs.

3. La pose de stores textiles devant la baie vitrée.

La pose de stores textiles amovibles devant la baie vitrée est également préconisée par le BET. L'inconvénient de cette solution est que lorsque les stores sont tirés, il n'y a plus de vue sur l'extérieur ce qui atténue la convivialité du réfectoire.

4. L'habillage des poteaux par une matière absorbante

Afin d'éviter de mettre des stores devant les fenêtres, les représentants des parents d'élèves proposent d'habiller les quatre poteaux béton au milieu de la salle par une matière absorbante. En plus d'augmenter le confort acoustique de la salle, cela permettrait de rendre ces poteaux moins durs en cas de choc avec un enfant. Cet habillage pourrait être de type Vibrasto à coller de chez Texaa.

d. Embellissement du réfectoire

En plus d'améliorer le confort acoustique du réfectoire, il est évoqué l'opportunité d'un rafraîchissement. En effet, la peinture aux murs est en mauvais état et le sol est abîmé par endroit.

Messieurs Alvarez et Le Morellec conviennent que, vu l'état du réfectoire, il est légitime de faire une demande financière complémentaire en ce sens mais que, même si elle était accordée, le financement ne pourrait pas provenir du budget participatif. D'autre part, ils nous indiquent que le budget participatif doit être consommé dans l'année au risque d'être perdu. De ce fait, il a été convenu que Messieurs Alvarez et Le Morellec étudieront la possibilité de faire les travaux concernant l'acoustique en 2016 et les travaux de réfection du sol et des murs en 2017.

2. Parking à trottinettes

Messieurs Alvarez et Le Morellec nous présentent les actions engagées à ce jour :

a. Le projet présenté

Messieurs Alvarez et Le Morellec nous indiquent qu'une dalle béton serait coulée contre le mur côté escalier ; que des supports à trottinettes seraient fixés dessus. Ils nous montrent les supports à trottinettes envisagés. Il s'agit de supports qui servent à la fois pour les trottinettes et les vélos. Au vu de l'emplacement prévu, 5 ou 6 trottinettes pourraient être installées. Les représentants des parents d'élèves indiquent qu'un parking pour 5 ou 6 trottinettes ne serait pas suffisant puisque c'est environ une 40^e de trottinettes qui étaient stationnées sur ce lieu l'an dernier. D'autre part, il serait dommage de couler du béton sur cette zone actuellement dédiée à un espace vert.

b. Le projet suggéré par les représentants des parents d'élèves

Les représentants des parents d'élèves suggèrent un projet qui préserve le plus possible l'espace vert actuel, qui puissent accueillir une 40^e de trottinettes et qui a les faveurs de Mme Porée. Pour ce faire, il est suggéré d'installer un platelage bois le long de la circulation béton qui descend jusque vers le sous-sol. Ce platelage pourrait faire 1 mètre de large maximum (la longueur des grandes trottinettes). Il s'appuierait sur une poutre en béton sur laquelle seraient également fixé les supports de trottinettes. Tout le reste serait laissé en espace vert et un arbre pourrait même être replanté.

Les représentants des parents d'élèves remercient les organisateurs du budget participatif de les avoir associé à l'élaboration du projet et restent demandeurs et disponibles pour participer à sa mise au point et à sa mise en œuvre.

Le 21 février 2016

Sophie Lafontaine (FCPE) et Robert Ligné (AIP)